



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 75

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* LEMIEUX dépose :

le rapport annuel du Conseil des Arts du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015;
(Document parlementaire n° 90)

le rapport annuel de la Commission d'appel des accidents de la route pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015;
(Document parlementaire n° 91)

le rapport annuel que prévoit la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2014;
(Document parlementaire n° 92)

le rapport annuel de la Commission de la location à usage d'habitation pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2014.
(Document parlementaire n° 93)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose :

le rapport annuel de la Commission des droits de la personne du Manitoba pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2014;
(Document parlementaire n° 94)

le rapport annuel de la Société d'aide juridique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015;
(Document parlementaire n° 95)

le rapport annuel du ministère de la Justice et du Fonds des initiatives concernant l'administration de la justice pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.
(Document parlementaire n° 96)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. WIEBE, BRIESE, SWAN et MARTIN ainsi que M. le *ministre* NEVAKSHONOFF font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (L. Wachal, H. Wilson, C. Monchamp et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (G. Mercier, K. Koop, D. Roncadin et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de collaborer avec les autres ordres de gouvernement afin d'examiner les avantages économiques et les coûts de construction d'une marina à Lac-du-Bonnet. (S. Marty, D. Pefo, C. Grant et autres)

M. MARTIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à reconnaître qu'il est risqué de permettre la circulation à grande vitesse sur une route de gravier adjacente à un sentier pédestre et à envisager de réduire la limite de vitesse le long de la route 9 est à l'instar de ce qui a été fait dans le cas des routes 47 nord-est et Vouriot. (K. Peters, K. Peters, A. Giesbrecht et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à réparer et à rouvrir les routes provinciales secondaires n^{os} 415 et 416 afin de permettre une circulation convenable d'est en ouest dans la région d'Entre-les-lacs. (K. Bibeau, J. Sweezie, L. Slater et autres)

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl Reid